

LA REPONSE BELGE

au Livre blanc allemand

sur la "Gazette de Francs-Tireurs" en Belgique

Le question de la Garde civique et la prétendue responsabilité du Gouvernement belge.

Il serait impossible d'analyser en quelques lignes l'argumentation très drue du mémoire introductif de la Réponse belge.

Il élucide d'abord d'une manière complète la question de l'appel à l'activité de la garde civique non active, ou le gouvernement allemand prétend voir la preuve de l'intention secrète du Gouvernement belge d'organiser une résistance irrégulière de la population civile contre l'envahisseur.

Le "Livre blanc allemand" se place, en cette partie de l'accusation, sur le terrain du Règlement de La Haye, qui autorise la résistance spontanée de la population en certains cas et moyennant certaines précautions. Mais c'est la pure parade de plaidoyer, car, en fait, jamais les autorités militaires allemandes n'ont en le moindre souci de régler leur conduite envers la population belge sur les préceptes et distinctions établis par le Règlement de La Haye.

Loin que le Gouvernement belge puisse être accusé d'avoir toléré ou instigé l'organisation d'une guerre de francs-tireurs, on sait au contraire quel luxe de précautions administratives: circulaires, avis, proclamations, etc., il avait prises pour prémunir la population contre toute imprudence pouvant induire les troupes d'invasion en erreur et l'exposer elle-même à des représailles terribles.

Mais toutes les inventions sont bonnes aux auteurs du plaidoyer allemand. Ils prétent, par exemple, — est-ce ignorance ou mauvaise foi? — à la garde civique une organisation aussi centralisée que celle de l'armée et un groupement régional, alors que c'est essentiellement une institution de fonctionnement communal.

Ils osent soutenir que l'état-major général de l'armée a déguisé en civil un corps de troupes régulières pour soutenir le soulèvement populaire, prétendument organisé à Louvain, et dont ils font le prétexte du sac de cette ville, alors qu'il n'y a eu à Louvain aucun soulèvement, mais vraisemblablement une abominable exécution, préméditée en vue de s'assurer, par la terreur, la tranquillité de la population de Bruxelles.

Ils imputent à la population de Dinant de s'être servie de mitrailleuses, alors qu'il n'y a eu, en cette ville, de mitrailleuses mises en action que par l'armée française, et que l'armée

ne eût certes jamais imaginé d'en faire à des civils, attendu que sa fonction en cette matière était déjà fort insuffisante pour ses propres besoins. Ils affirment que les "francs-tireurs" belges disposaient de bombes et grenades à main, quand l'armée belge de campagne elle-même n'en possédait pas à l'ouverture des hostilités et n'en eut à sa disposition qu'à partir de l'année 1915.

Les cit l'audace de remonter au gouvernement belge que, supposé qu'il voulût bénéficier de la résistance de la population, il eût dû pour cela préparer et organiser cette défense, dès le temps de paix; alors que le Gouvernement belge a volontairement exclu toute participation de la population aux hostilités.

Ce dernier reproche à lui seul est un monument bien allemand d'inconscience. Car s'il est une remontrance à laquelle la Belgique neutralisée devait ne pas s'attendre de la part de l'Allemagne, sa garante, c'est bien à celle d'avoir omis ou négligé de s'armer contre l'éventualité de sa félonie.

Les accusations contre la population belge. — C'est à l'Allemagne à se justifier.

Faut-il insister longuement sur l'irréalité des accusations d'actes d'hostilité et de cruauté portées contre la population belge et spécialement contre le clergé belge?

C'est bien là, la plus mauvaise cause que le "Livre blanc" dut avoir à plaider. Accuser la Belgique est commode, mais périlleux. C'est d'ailleurs renverser étrangement les rôles; car si quelqu'un a ici à expliquer sa conduite, c'est l'Allemagne.

La première chose à faire en ce débat, c'est de se bien représenter l'énormité et l'anormalité des actes dont la justification doit être apportée. Destructions matérielles, massacres, prises d'otages, déportations, — sans mettre en ligne de compte les atroces souffrances infligées à une multitude d'innocents à qui ne fut laissée que la vie, — la gravité de ces actes n'a d'égale que leur étendue. Une partie seulement en a pu être contrôlée par le Gouvernement belge; c'est déjà un tableau de certitudes qui épouvante l'imagination.

Près de 5,000 Belges non combattants (dont plusieurs centaines de femmes, de vieillards et d'enfants) mis à mort; de 13,000 à 14,000 civils déportés en Allemagne comme otages et prisonniers civils (vers le 1er octobre 1915, 3,000 d'entre-eux seulement avaient été renvoyés dans leurs foyers); environ 20,000 maisons incendiées sans nécessité militaire; des violences de toutes sortes et des pillages accomplis sur tous les points du pays, sous l'œil indulgent des officiers, sinon avec leur complicité ou sous leurs ordres; toutes les règles du droit des gens violées de la manière la plus éhontée.

Tel est le bilan sommaire des "représailles" ou "châtiments" infligés par l'envahisseur à la population belge; voilà l'amas de forfaits dont l'Allemagne a à se justifier.

Ce que valent les enquêtes allemandes.

Sont-ce les enquêtes allemandes qui peuvent aider? Le "Livre blanc" ne donne même pas d'indication sur la manière dont elles ont été réglées et conduites, de telle sorte qu'il est impossible de contrôler si l'on a pris les précautions indispensables pour assu-

rer la valeur probante des dépositions recueillies. La "Réponse belge" démontre, de son côté, par les dates des procès-verbaux produits, que l'enquête du Bureau militaire allemand a été instituée non pas en vue de faire la lumière, mais en vue de se procurer les apparences de preuves exigées par le parti pris de dissimulation. Cette enquête est donc suspecte en raison de son mobile; elle n'a pas donné des procès-verbaux, mais des plaidoyers.

A ce vice d'une portée générale, s'en ajoutent d'autres, non moins graves. L'enquête fut unilatérale, menée sans contrôle ni contradiction. Elle fut partielle: le Livre blanc ne produit que des dépositions allemandes et seulement deux dépositions directes de témoins belges: un médecin de Louvain et le domestique d'un Allemand (un commerçant Bloch) résidant à Bruxelles. On a pourtant entendu beaucoup de témoins belges, mais leurs dépositions étaient gênantes: on les éliminées du dossier, sans mentionner l'omission. Ce fut le cas par exemple, pour les dépositions capitales de R. P. Parys et de Mgr. Ladeuze, recteur de l'Université de Louvain.

Ces témoins, presque tous Allemands, sont tous, sans exception, militaires, officiers et soldats, faisant partie des troupes qui commirent les atrocités. Ils sont interrogés par leurs supérieurs hiérarchiques ou par les collègues de ceux-ci, c'est-à-dire que les agents d'exécution comparaissent devant ceux qui ordonnèrent les cruautés et destructions, ou de qui ils dépendent disciplinairement. Vit-on jamais ailleurs ce spectacle d'accusés chargés de recevoir le témoignage (?) de leurs complices ou de leurs séides? Quelle valeur peut alors s'attacher au serment prêté?

L'enquête, encore, est tardive: les faits sont presque tous du mois d'août 1914; or un tiers des "témoins" n'est interrogé qu'en 1915; quelques-uns 150 jours après les faits.

(A continuer.)

LE GRAND LAC SALÉ

Écrit pour l'Abéille par M. John Barrett, Directeur Général de l'Union Panaméricaine, Washington, D. C.

Parmi les nombreuses merveilles naturelles qui se trouvent aux Etats-Unis, la grande étendue d'eau à laquelle on a donné le nom de Grand Lac Salé est une des plus remarquables. Cette nappe d'eau est située dans la partie nord-ouest de l'état de l'Utah, elle a environ 120 kilomètres de long, 80 kilomètres dans sa plus grande largeur, et couvre une étendue d'une moyenne d'environ 2,816 mètres carrés: Nous employons le terme en moyenne pour une bonne raison, car l'étendue couverte par l'élément liquide est très variable, comme nous l'expliquerons plus loin. C'est ce que nous lisons dans un article de l'édition française du magazine mensuel de l'Union Panaméricaine de Washington, District de Colombie.

Ce qui est peut-être le plus remarquable dans ce lac qui sort de l'ordinaire, c'est que c'est une mer intérieure d'eau salée à une altitude de 4,290 mètres au-dessus du niveau de l'océan, n'ayant aucune communication avec d'autre mer ou d'autre océan et n'ayant aucune sorte d'écoulement. Ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que ce lac a été formé et qu'il est alimenté par des cours d'eau douce qui s'y déversent, et malgré cela, ses propriétés salifères sont 5 fois et demi plus grandes que celles des océans.

Le Grand Lac Salé n'a pas d'écoulement. Le Jordan qui s'y jette au sud sert d'écoulement au lac de l'Utah. Le Bear qui s'y jette au nord lui amène le trop plein d'écoulement au lac de l'Utah. Le Bear qui s'y jette au nord lui amène le trop plein de lac de Bear. Les eaux des lacs de l'Utah et de Bear ainsi que celles du Jordan et du Bear sont douces, comme le sont celles de Weber, le 3e grand affluent du Grand Lac Salé; mais le lac où se jettent ces trois cours d'eau est salifère, et il a cette propriété parce qu'il n'a pas d'écoulement. Les eaux douces des rivières contiennent bien quelque matière salifère, mais la quantité est trop petite pour qu'on puisse s'en apercevoir au goût. Comme la chose a été établie par la chimie, la quantité semble insignifiante, mais lorsqu'on totalise le volume d'eau amenée par les cours d'eau dans le lac au bout d'une année, on trouve que sa charge salifère est réellement grande, se montant annuellement à 500,000 tonnes.

D'année en année, de siècle en siècle, l'eau qu'ils déversent dans le lac s'évapore, mais les solides dissous ne peuvent s'échapper de cette manière, c'est pourquoi ils restent. Ils se sont accumulés jusqu'à ce que l'eau du lac en ait été approximativement saturée, renfermant presque autant de matière minérale qu'elle peut en retenir comme solution. Le lac contient plus de 5,000,000 de tonnes de sel commun et 900,000,000 de tonnes de sel de Glauber (sulfate de sodium), ainsi que d'autres matières minérales.

Pour donner une idée de cette énorme quantité de sel, les Etats-Unis, où la production du sel est la plus grande du monde entier, produisent annuellement environ 4,800,000 tonnes de sel, et ils en importent 1,300,000. En déduisant la quantité exportée, la consommation de sel ordinaire peut s'évaluer approximativement à 6,000,000 de tonnes. En supposant qu'on élimine toutes les autres sources de production, il y a en solution dans les eaux du Grand Lac Salé, assez de sel pour suffire aux besoins des Etats-Unis, au taux actuel de consommation, pendant près de 1,000 ans. Par suite du manque d'écoulement, et à une autre conséquence, c'est que l'étendue superficielle du lac varie de temps en temps. Chaque fois que l'apport des eaux est plus grand que la

La Politique Economique de la Grande-Bretagne.

Londres. — Hier, M. Howins, député, dans une réunion de l'association féminine du parti unioniste, a demandé "que le gouvernement anglais, en consultation avec les Dominions, inaugure au plus tôt une politique économique de l'Empire afin qu'à la conférence économique de Paris, des mesures puissent être prises pour notre commune défense contre les desseins agressifs des empires germaniques. Il a exposé la nécessité de l'union des efforts des alliés, l'impossibilité de revenir au régime économique de l'Angleterre avant la guerre et les avantages d'une réforme de tarifs.

Le Fils de Guillaume s'Amuse.

Bucarest. — Pendant son séjour à Sofia le fils de Guillaume II, prince Auguste, s'est rendu au Cinéma du Boulevard Marie-Louise, où on représentait le drame: "Pendant une nuit de printemps... la gelée blanche tomba...". Le public garda une indifférence complète à l'égard du prince.

Les Armes Prohibées.

Les anciens avaient aussi leurs armes prohibées dont ce poignard ne faisait un usage assez courant et Ciceron nous parle des Tragula, sorte de dard armé d'un fer recourbé en forme d'hampe qu'on ne pouvait extraire de sa plaie qu'avec beaucoup de peine et au moyen d'une large incision. Ces armes étaient surtout employées par les Germains déjà habitués aux engins barbares.

L'Allemagne et la Hollande.

La Haye. — Le Maasbode déclare que l'exportation des pommes de terre en Allemagne se trouve sérieusement entravée par le refus opposé par le gouvernement hollandais de fournir des wagons de marchandises pour leur transport. Seuls des wagons allemands peuvent être utilisés à cet effet.

La Situation en Chine.

Londres. — D'après le correspondant du "Times" à Shanghai le moratorium proclamé par le Gouvernement chinois le 12 mai aurait eu de fâcheux effets. Les Chinois se pressent en foule autour des banques et demandent à changer leurs billets contre l'or. Le moratorium qui équivaut pratiquement à priver de monnaie d'argent les banques du Gouvernement est universellement désapprouvé en Chine.

La Canonnade Vue de Bâle.

"L'Express" de Neuchâtel raconte que des observateurs suisses, bien placés pour suivre les péripéties du violent engagement d'artillerie d'une bataille dont les deux foyers exactement caractérisés — secteur d'Altkirch et pied sud des Vosges — combinaient leurs feux.

"L'artillerie française, dit le journal suisse, était prépondérante, les canons allemands paraissaient ne riposter que faiblement. On a compté jusqu'à cinquante à soixante coups par minute. On pouvait à l'est ou voir la lumière des coups sur les positions du Hartmannswellerkopf et du Hirzenstein.

Les Socialistes Russes.

Pétrograd. — Les socialistes russes qui étaient déjà très divisés avant la guerre le sont maintenant plus que jamais; leurs différentes fractions: socialistes révolutionnaires, social-démocrates majoritaires et minoritaires, n'arrivent pas à élaborer un programme unique.

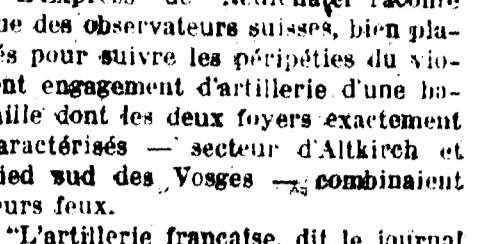
Pourparlers Romano-Bulgares.

Bucarest. — Dans une interview accordée au journal bulgare "Outro", le ministre des Finances de Bulgarie, M. Tontcheff, a reconnu que grâce aux manœuvres de la diplomatie de l'Entente, les pourparlers en vue de la conclusion d'un accord économique avec la Roumanie, sont suspendus.

Les Pertes Autrichiennes.

Berne. — Des déclarations faites par une personnalité de l'état-major italien à un journaliste et reproduites par le "Secolo", il résulte que les pertes autrichiennes, au cours des derniers combats, s'élevèrent à 50,000 morts.

SI CELA VIENT DE



EST DU BON. Spécialité de Thé et de Cafés. Tâtéboner, Vevor, et Ervize. HARTWELL ROSSON, Propriétaire. Main 882. 231 rue Faydard.

F. J. BUISSON

212-11-16 RUE NORD LIBERTÉ. Tous Travaux dans le Plombage et Chauffage par la Vapeur. Téléphone Hemlock 98.

L. MONROSE ET FILS,

Assurances en Général Feu, Tornado, Vie, Accidents. Bureaux 512-13-14 Batisse Heenan

E. CLAUDEL OPTICIEN

318 RUE DU CANAL. Successeur de E. & L. Claudel. En face de la plus grande Maison Blanche. Près Baronne. Pas de Succursale. Verres de Course. 21 oct-4m-0m. En faisant vos emplettes mentionnez l'Abéille.

TOUS GENRES DE PORTRAITS

Convenables pour cadeaux et toutes occasions. Tableaux, cadres, et autres pour salon, salle à manger et antichambre. Avantages de prix réduits spécialement pour cadeaux de noces en mai et juin.

MARX ART STORE

221 RUE ROYALE. En faisant vos emplettes mentionnez l'Abéille. S. V. P. 914-1m-3m-merc

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No. 110. Commencé le 3 février, 1916.

Les Deux Petites

GRAND ROMAN PARISIEN Par HENRI KEROUX

(Suite.)

Partant de là, l'imaginai qu'une habitante pouvait lui être envoyée, l'appelant au chevet d'une malade, dans un endroit secret.

Là, en compagnie de Mon Mignon, on l'attendait et en l'embrassant gentiment comme une simple muscade, sans tambour ni trompette.

— Et puis? — Comment, et puis? C'est-y pas ça qu'il veut? — Si... Mais qu'est-ce que l'on fait ensuite? Tu l'embrasses; bien! Et après, faut la garder, sans que personne puisse s'apercevoir ce qu'elle est devenue, surtout sans qu'elle puisse s'échapper. — Ah, pas peur, j'ai mon idée là-dessus. — Donne-moi jusqu'à demain soir. — A pareille heure, je serai ici, et je te dirai ce que j'ai fait.

Si ça te va, on battra tout de suite l'appointe.

— Ça colle? — Il la saisit dans ses bras et la serra bien fort contre lui, non seulement par amour, mais par reconnaissance, car il sentait bien que c'était elle, la même subtile et énergique, qui sauverait la situation.

Une grande promenade à Dammarville, dans la vallée du Morin, était depuis longtemps en projet. On devait traverser dans toute sa largeur la forêt de Grécy, et après avoir déjeuné à Villeneuve-Lecointe, s'en aller franchir à Tijn, dans le morlin, dont le propriétaire se trouvait être un ami du duc de Salavéda.

Julien avait dû partir l'avant-veille, au matin, pour Paris; mais il avait promis de rejoindre les promeneurs à Villeneuve.

Au moment où elle montait en voiture, le facteur remit à Geneviève, un petit paquet dont la lecture l'émut jusqu'aux larmes.

Une pauvre femme, dont le mari venait d'être dérangé, se trouvait au lit, malade, sans médecin, sans médicaments, sans pain à donner à ses deux enfants.

C'était une voisine qui se portait malade, sans médecin, sans médicaments, sans pain à donner à ses deux enfants.

tre, pouvait, faute de soins, n'être qu'un cadavre. On juge de l'émoi de la jeune fille, qui, tout aussitôt déclara qu'elle allait partir sans délai pour Grécy.

— C'est à la Chapelle qu'habite cette infortunée, expliqua-t-elle. — On ne dit que je reconstruirai la maison à ce qu'elle est seule à droite de la route, en face le calvaire, sur la côte qui monte à Bouleux.

D'ailleurs, je demandai, et avec ces indications qui sont très claires, je trouverai sûrement. — Quel malheur que nous ayons donné rendez-vous aux Verlanges à Esbly, s'exclama madame de Quincy.

Autrement, nous vous aurions conduite là bas. — Oh non! protesta la jeune fille, les malheureux sont tout-à-fait. — Tant de monde effaroucherait la misère de la pauvre femme.

Aleide qui était demeuré là, après avoir remis la lettre apportée par le facteur, murmura: — Si mademoiselle voulait, je pourrais la conduire avec la charrette annuelle, le poney est solide sur ses jambes, et en une demi-heure, nous pourrions être à Bouleux et ensuite nous regagnerions Villeneuve-Lecointe.

— C'est en effet ce qu'il y aurait de mieux, approuva Berthe; ça concilierait tout. — Assurément, mais je ne peux pas promettre d'aller vous rejoindre, répondit Geneviève. — D'après ce que dit cette lettre, je crains d'être obligée de demeurer là-

has assez longtemps, car je ne quitterai certainement pas cette pauvre femme avant d'avoir vu le médecin, et même sans avoir assuré, au moyen de quelque voisine, l'existence de ces petits enfants.

— Comme il te plaira, déclara Berthe, tu seras meilleur juge que moi de la situation. — En tout cas, nous serons à Villeneuve jusqu'à trois heures.

— Mais surtout, si vous ne m'y voyez pas, n'ayez aucune inquiétude; c'est que j'aurai été retenu à la Chapelle. — Alors, mademoiselle, questionna humblement Aleide, je dis d'atteler la charrette anglaise? — Toute réflexion faite, non; j'irai par le train et reviendrai de même.

— Mademoiselle n'importe donc rien pour ces pauvres gens? interrogea-t-il d'une voix pleine de commisération. — C'est juste, j'oubliais. — Vous avez raison, Bernard. Eh bien oui, faites atteler alors; mais vous me conduirez seulement.

Il est inutile que vous penchiez votre temps à attendre là-bas, pendant des heures, peut-être d'autant plus que Baptiste voudrait profiter de son après-midi. — Oh! interrompit Aleide avec conviction, cette bonne Manuela est habitée, elle aussi, au service de M. le duc, et moi absent, pourrait certainement me remplacer, si besoin était.

— Non, il vaut mieux que vous restiez. — Non, allez atteler; pendant ce temps-là, je préparerai avec la femme de chambre un paquet pour ces mal-

heureux. — Une demi-heure plus tard, en même temps que l'autre qui emmenait à Esbly les Quincy, Berthe et la pseudo-Berthe, la charrette anglaise, conduite par Aleide, quittait le château, emportant Geneviève.

— Et fais en sorte de venir nous retrouver, cria Berthe en lui envoyant de loin un affectueux salut de la main. — Le léger véhicule avec son double-poney vigoureusement mené par Aleide, ne mit guère plus d'une demi-heure pour atteindre Grécy.

La température était fraîche et la route excellente, longeant le versant de la colline dont l'arête sépare le Morin du canal. — Il s'agit maintenant de ne pas s'égarer, déclara Aleide. — Et s'adressant à un cultivateur: — La route de Bouleux, s'il vous plaît? — Tout droit, puis le premier chemin à gauche. — Y a pas à vous tromper.

En haut de la côte, une fois au calvaire, vous verrez le clocher de l'église au-dessus des arbres. — On repartit, tandis que la jeune fille murmurait: — Les enseignements de la lettre sont si précis que j'y serais allée sans avoir besoin de demander mon chemin. — C'est vrai, répondit poliment Aleide; mais il ne faut qu'un coup; et puis tout de même, c'est plus prudent. — Le cheval, engagé dans la côte, avait

pris le pas, et Aleide, pour le soulager un peu, car ça grimpaient rude, avait mis pied à terre, marchant au mors, sifflottant tout doucement entre ses dents une joyeuse fanfare de chasse.

Geneviève, elle, songeait à Julien, à Julien qu'elle aimait, qui l'aimait, et qui allait revenir de Paris le soir même... — Depuis quarante-huit heures seulement, il était absent, et cependant, il lui paraissait qu'elle ne l'avait pas vu depuis des semaines et des semaines. — Oh! son Julien! Combien il lui tenait au cœur!

Combien elle souffrait quand elle était éloignée de lui! — Combien aussi elle plaignait mademoiselle de Salavéda! — Depuis l'entretien pénible qu'elles avaient eu ensemble, c'était une profonde pitié qu'elle éprouvait pour la fausse Renée.

Elle la sentait si profondément malheureuse que, à sa place, elle eût de beaucoup préféré être morte. — Aimer Julien et n'en être pas aimée! Ce devait être un épouvantable supplice, auquel aucune torture ne pouvait être comparé.

Oui, aucune torture. — Et voilà que, peu à peu, se précisait un doute qui, depuis ce fameux soir où avait eu lieu la pénible scène racontée plus haut, avait surgi en elle, un doute inquietant, douloureux, qui lui avait été suggéré, on s'en souvient, par sa sœur de lait.

A continuer.